

se soustraire aux ardeurs du soleil ; ils deviennent haletant, se fatiguent énormément et leur santé en souffre. C'est pendant les fortes chaleurs que l'on voit les vaches diminuer de lait et les moutons maigrir considérablement. La présence de quelques touffes d'arbres dans un endroit quelconque du parc procure aux bestiaux un ombrage sous lequel ils passent les heures les plus chaudes de la journée. Il est donc nécessaire de pourvoir à ce besoin ; pour cela il convient de laisser dans un champ quelques arbres, choisissant les plus forts, les mieux constitués et les plus vigoureux.

Quelques agriculteurs ont la précaution de laisser dans le voisinage de leurs bâtisses et autour de leur verger des arbres pouvant à la fois servir d'abri à leurs animaux et protéger leurs arbres fruitiers : c'est pour ces derniers une excellente précaution, car on remarque que sous cet abri, ils sont toujours plus productifs ; la fécondation des fleurs n'est pas empêchée par les gros vents qui se font sentir lors de la floraison : il y a alors moins de fleurs enlevées et moins de fruits coulés ; de plus, l'air se purifie sous ces arbres, et les causes de maladies sont moins considérables.

Dans certaines contrées, en Angleterre surtout, la plupart des propriétés sont entourées d'arbres, et c'est à leur présence que l'on attribue la richesse agricole de l'Angleterre. L'Ouest des États-Unis est pour ainsi dire complètement privé d'arbres ; mais les cultivateurs de ces contrées ont eu grandement à souffrir de cet état de choses, et aujourd'hui ils comprennent que l'absence des arbres est un sujet d'appauvrissement pour leur culture, c'est pourquoi ils font des plantations d'arbres sur leurs propriétés :

La Divine Providence a voulu que les arbres entretiennent la pureté de l'atmosphère en leur donnant la propriété d'absorber les miasmes délétères qui, s'échappant de divers corps corrompraient bientôt l'air de leur présence. Ces arbres sont comme autant de puisards soutirant sans cesse, du milieu où nous vivons, les gaz nuisibles à notre santé.

Dans les nouveaux défrichements il s'échappe des odeurs très-préjudiciables à la santé de l'homme et des animaux. Ces odeurs, surtout dans un certain temps de l'année, produisent des fièvres. Le défricheur doit prendre les précautions nécessaires pour s'en préserver. Pour cela tout en défrichant une certaine étendue de terrain pour y asseoir son habitation, il ne doit commettre son abattage qu'à quelques arpents plus loin du lieu qu'il habite.

On procède différemment dans le défrichement d'une terre. Le colon peu favorisé de la fortune ne fait pas le plus souvent son abattage dans de bonnes conditions ; voici comment il opère : Il commence par sarcler, c'est-à-dire qu'il coupe toutes les branches qui croissent entre les grands arbres, puis il attaque les grands arbres, et le printemps il fait brûler les arbres tels qu'ils sont tombés lors de l'abattage.

Ailleurs on procède avec plus de méthode. On coupe les arbres en morceaux d'une certaine longueur puis les ayant mis en tas on les fait brûler, lorsque le feu est éteint on retasse ce qui reste de bois et on fait brûler de nouveau. Toute la cendre se trouve ainsi accumulée dans un même tas, et on la ramasse pour en faire de la potasse. Cette dernière méthode quoique

plus lente que la précédente, est beaucoup plus profitable : c'est celle que l'on emploie dans les cantons de défrichement d'Ottawa et dans presque tous les townships des Bois-Francs.

On calcule que la cendre produite par le bois d'un arpent de terre donne un quart de potasse dont le prix varie de \$20 à \$25. Le défrichement de cet arpent de terre coûte généralement \$15 ; il y a donc un profit de plus de \$5 en faveur du défricheur qui conserve les cendres lors de l'abattage.

Le colon pauvre fait ordinairement brûler les débris végétaux qui couvrent la surface du sol, car sans cela il lui serait inutile de semer, la terre ne produirait pas ou donnerait un faible rendement. C'est qu'il existe sur les terres nouvellement défrichées des principes acides tout-à-fait contraires à nos végétaux généralement cultivés, et les débris végétaux à l'état de cendre font disparaître cette acidité. Aussi ces cendres mélangées à la terre contribuent à amener une végétation vigoureuse. Il suffit d'un simple piochage pour être certain d'une récolte abondante.

Les souches restent sur le sol après l'abattage et y demeurent longtemps, car le défricheur doit attendre qu'elles soient pourries afin de les enlever plus facilement. En attendant, il cultive assez misérablement autour des souches. Cette manière d'opérer est fort simple, mais elle est lente ; néanmoins, dans l'état de gêne où se trouve le colon, il serait à peu près impossible d'en agir autrement.

Mais si un propriétaire, ayant à sa disposition des capitaux suffisants, voulait mettre en culture une certaine étendue de forêt il pourrait procéder autrement avec plus d'avantage et moins de perte.

Il va sans dire que les travaux préliminaires du défrichement et de l'abattage des arbres doivent se faire de la même manière. Mais pour le brûler, il convient mieux de ramasser les arbres en tas ou disposés en javelles et d'y mettre le feu. Par ce moyen l'on évite de faire brûler la terre, car s'il est vrai que le brûlage fait disparaître l'acidité du sol, il détruit en même temps une foule de principes fertilisants. Ce n'est pas la terre alors que l'on brûle, ce sont les débris de branches, de feuilles, de corps morts qui en se décomposant forment un riche engrais : en brûlant cet engrais, on brûle tous les principes fertilisants moins la cendre, et alors on perd autant que si l'on brûlait les fumiers d'étable.

Le défricheur possède un autre moyen que le brûlage pour détruire l'acidité du sol et qui n'expose pas à autant de perte : l'emploi de la chaux ; étendue sur le sol, elle hâte la décomposition des substances organiques, c'est-à-dire des matières végétales et animales. La chaux se combine avec les acides du terrain et les rend neutres. On a donc par ce moyen tous les avantages du brûlage et aucun de ses inconvénients. Pour se servir de la chaux dans ce cas, on la laisse éteindre en tas sur le sol en la recouvrant de terre, et lorsqu'elle est réduite en poudre on l'étend sur tout le terrain puis on l'enterre par un piochage ou un hersage.

Le colon ne peut pas toujours avoir de la chaux à sa disposition, mais dans le défrichement de la forêt, il peut y substituer les cendres provenant de la combustion des bois.

Les cendres vives surtout ont un effet merveilleux